



Municipalité rurale de Saint-Laurent
Réunion régulière
6 Octobre, 2021

PROCÈS-VERBAL

Une réunion ordinaire du conseil a eu lieu le mercredi le 6 Octobre, 2021 dans la salle du conseil, située au 16, route commémorative des anciens combattants, St. Laurent, Manitoba.

Present: Préfet adjoint Frank Bruce, Conseillers Jerry Combot, Vern Coutu et
 AAP Hilda Zotter

Regret: Préfete Cheryl Smith

Rappeler à l'ordre

Le Préfet adjoint Frank Bruce a ouvert la réunion à 10 h 00.

Adoption de l'ordre du jour

Res #316/2021 Mathews - Combot
IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la date d'aujourd'hui soit adopté tel
qu'amendé.

....Adopté

Confirmation du procès-verbal

Rés #317/2021 Coutu - Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de :

- Réunion ordinaire – 1er septembre 2021
- Réunion ordinaire – 15 septembre 2021
- Réunion CDC - 15 septembre 2021

Être par la présente approuvé par le Conseil tel que circulé.

Rapports des comités

AAP Hilda Zotter

- Taxes supplémentaires toutes envoyées par la poste. Prévu pour 35 000,00 \$ recevra 75 000,00 \$.
- Réunion du personnel – mardi 28 septembre 2021, grande réunion d'information.
- Travail sur les dossiers de sous-division

Conseiller Phil Mathews

- Assisté à la grande ouverture d'Oak Point Hall
- Participation à quelques réunions avec l'édifice du patrimoine, l'ancien hôtel de ville et l'éventuelle Marina.

Conseiller Jerry Combot

- A aidé Donovan avec le bois pour l'installation du panneau de bienvenue.

Conseiller Frank Bruce

- Réunion de l'ancien hôtel de ville - de grands progrès
- WIPD– rencontre avec Cherie, le Conseil examinera la possibilité d'une dispense des frais pour écart dans la zone S-RM pour l'installation d'une maison mobile.
- Discuté d'une demande de nivellement d'une longue allée. Discussion sur l'augmentation des frais pour les allées privées. Hilda organisera une réunion de TP pour discuter du nivellement des allées.
- Réunions des règlements, tout avance bien.
- Annoncez un autre employé à temps plein PW égal au poste de Donovan. Annonce à entrer dans le Stonewall Tribune et ce poste relèvera de Hilda.
- Réunion syndicale, ça avance bien.

Conseiller Vern Coutu

- Demander à Donovan de tailler les arbres sur le chemin Chartrand, les branches heurtant l'autobus. Branches suspendues au-dessus de la route.
- Contrat de téléphone satellite - Officier des règlements et employé de PW.

Rapport des medias

- Aucun

Finances et comptabilité

Res #318/2021 Coutu –Mathews

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs au 4 octobre 2021, libellés sous les numéros de chèque 30540 à 30629 et totalisant 145 386,33 \$ soient par la présente approuvés pour Paiement.

...Adopté

Res #319/2021 Coutu – Combot

ATTENDU QUE la Conférence sur les bassins hydrographiques du Manitoba 2021 se tiendra à Brandon, au Manitoba, du 6 décembre 2021 au 8 décembre 2021. PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la présence du conseiller Phil Mathews.

...Adopté

Res #320/2021 Coutu - Mathews

ATTENDU QU'un webinaire virtuel AMM Education intitulé "Under the Umbrella: How to Weather a Media Storm" se tiendra le 8 octobre 2021 ou le 15 octobre 2021. PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la présence de Paul Belair.

...Adopté

Res #321/2021 Coutu – Combot

ATTENDU QUE le Congrès annuel d'automne de l'AMM se tiendra à Winnipeg, MB, du 22 novembre 2021 au 23 novembre 2021.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la présence du conseil et du directeur général.

...Adopté

Res #322/2021 Mathews – Coutu

ATTENDU QU'une rencontre est prévue avec le ministre Derek Johnson au Palais législatif à Winnipeg le jeudi 7 octobre 2021.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve la présence de la préfet Cheryl Smith, du conseiller Frank Bruce et du conseiller Jerry Combot.

...Adopté

DELEGATIONS

- Aucun

ZONAGE & LOTISSEMENT

Questions régulières

Res #323/2021 Coutu – Mathews

ATTENDU QUE la demande de lotissement 4178-18-7735 (demandeurs, Eugène Rioux et Danielle Kerbrat) a été entendue en audience publique le 22 avril 2020 et approuvée par le conseil en vertu du numéro 123/2020.

ATTENDU QUE le règlement no 7/04 de la MR prévoit comme condition qu'une redevance d'immobilisations au montant de 1 000,00 \$ pour chaque nouvelle parcelle créée soit imposée au demandeur d'approbation de lotissement.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la résolution 123/2020 soit modifiée en ajoutant un dernier paragraphe comme suit :

« ET IL EST AUSSI RÉSOLU que le demandeur verse à la Municipalité rurale de Saint-Laurent le montant de quatorze mille dollars (14 000,00 \$) correspondant au prélèvement sur le capital requis en vertu du règlement 7/04, représentant 1 000,00 \$ pour chaque nouvelle parcelle créée en vertu de cette demande. , lequel paiement doit être effectué avant la signature de l'accord de développement par la MR »

...Adopté

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

- Aucun

POMPIERS

- Aucun

Affaires nouvelles et inachevées

Res #324/2021 Coutu - Mathews

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 9/2021, étant un règlement de la Municipalité rurale de Saint-Laurent prévoyant le régime d'administration et de sanctions pour l'application des règlement , soit par la présente donné en troisième lecture.

...Adopté

Res #325/2021

Mathews - Combot

ATTENDU QUE la MR souhaite travailler avec la Légion royale canadienne locale sur un projet de commémoration des anciens combattants.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve ce qui suit comme membre du comité pour le projet :

La préfete Cheryl Smith, le préfet adjoint Frank Bruce, le membre du personnel Paul Belair et la représentante de la Légion, Marion Furey.

...Adopté

Audience publique

Res #326/2021

Mathews - Coutu

IL EST RÉSOLU QUE le conseil ajourne jusqu'à l'audience publique prévue.

...Adopté

Le président (sous-préfet) lit les salutations et les procédures. Aucune objection enregistrée.

Res #327/2021

Combot – Coutu

IL EST RÉSOLU QUE ce comité se lève et que le conseil se réunisse à nouveau.

...Adopté

Audience publique:

Res #328/2021

Coutu – Mathews

ATTENDU QUE la demande de modification no VSTL-12-21 a été reçue du propriétaire et demandeur Raymond Colliou et Lynn Colliou concernant la propriété située au lot 4, bloc 3, plan 392P, #173, chemin Laurentia Nord, dans la R.M. de Saint-Laurent, Manitoba.

ET ATTENDU QUE ladite demande de variation est pour une variation de hauteur de 3,5 pieds à 6 pieds afin de permettre la construction d'une clôture pour se conformer au règlement de zonage.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve ladite variation, à la condition que la clôture n'obstrue pas la vue et doive demeurer transparente.

...Adopté

Comité en conseil fermé

Res #319/2021

Mathews – Combot

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil se transforme en comité en conseil fermé.

...Adopté

Res #330/2021

Bruce - Combot

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE ce comité se lève et que le Conseil se réunisse à nouveau.

...Adopté

Ajourner

Res #331/2021

Coutu - Combot

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion s'ajourne maintenant à 12 h 40.

.....Adopté

Préfete

AAP